

# Compte-rendu du conseil d'école du 12 novembre 2013

## **Présents**

### **Parents d'élèves :**

Mme BARRET Anne Gaëlle  
Mme BATISTA Delphine  
Mme DA SILVA Anna  
Mme LUDWICZAK Muriel  
Mme PASSERON Delphine  
Mme BRIENT Lydie  
Mr TEXIER Pascal  
Mme LECLERCQ Elisabeth

### **Mairie :**

Mme CORONT DUCLUZEAU Valérie  
Mme KRAMP Françoise

### **Directrice :**

Mme DROMIGNY Valérie

### **Enseignants :**

Mme ESTIENNE Gwénaëlle  
Mme DELER Nathalie  
Mme VERNIER Marie-José  
Mme COVOLO Lucille  
Mme DELAY Carine  
Mr SCHMITT Daniel

### **Excusés :**

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme STAURI  
Mr le Délégué départemental de l'éducation nationale : Mr WYLLEMAN  
Parent d'élève : Mr LARCHE

## **Ordre du jour**

- Présentation de l'équipe pédagogique
- Approbation du dernier conseil
- Effectifs 2013/2014
- Organisation du temps scolaire
- Règlement intérieur
- Besoins spécifiques et projets de l'année
- USEP et l'association de l'école
- APC
- Rythmes scolaires
- Cantine et garderie
- Dates des différents conseils d'école

## **Présentation de l'équipe pédagogique**

Ouverture définitive d'une 6<sup>ème</sup> classe à la rentrée de septembre 2013.

- CP : Marie-José VERNIER
- CE1 : Valérie DROMIGNY / Nathalie DELER
- CE2 : Gwénaëlle ESTIENNE
- CE2/CM1 : Lucille COVOLO
- CM1/CM2 : Daniel SCHMITT
- CM2 : Carine DELAY

## **Approbation du dernier conseil**

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est approuvé sans commentaire particulier.

## **Effectifs 2013/2014**

A la date du conseil, l'effectif global est de 142 élèves, répartis comme suit :

- CP : 24 élèves
- CE1 : 28 élèves
- CE2 : 23 élèves
- CE2/CM1 : 21 élèves (6 CE2 et 15 CM1)
- CM1/CM2 : 20 élèves (12 CM1 et 8 CM2)
- CM2 : 26 élèves

Avec l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe, le choix s'est porté sur l'allègement des classes de cycle 3. Ce changement, fait après la rentrée, n'a été simple ni pour les enseignants, ni pour les enfants et parents. Néanmoins la qualité des conditions de travail des 3 classes concernées s'est fortement améliorée.

## **Organisation du temps scolaire**

La semaine est organisée sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h20 à 11h30, et de 13h20 à 16h30.

## **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur voté en 2004 reste inchangé. Il serait souhaitable qu'il soit revu en fin d'année pour être appliqué lors de la prochaine rentrée scolaire.

Toutefois les enseignants souhaitent rappeler aux parents que **l'article 3 du règlement intérieur**, qu'ils ont lu et signé en début d'année, est à appliquer, et que l'école n'est aucunement responsable de la perte ou du vol des objets personnels amenés par les enfants (jeux, cartes, jouets...). Egalement, les règles de sécurité dans la cour d'école doivent être respectées (pas de skate, vélo...).

Ce point devra être abordé lors du conseil des délégués de classe dans le but de sensibiliser les enfants à la sécurité dans l'enceinte de l'école.

## **Besoins spécifiques et projets de l'année**

### **Travaux et matériel**

- Classe de CP : Prévoir l'achat de nouveaux albums de lecture, à ajouter au budget de la caisse des écoles
- Classe de CE2/CM1 : Ajouter des prises électriques pour alimenter les ordinateurs
- Classe de CM2 : Odeurs de remontées d'égouts au niveau des lavabos, de plus en plus fréquentes
- Les enseignants utilisent l'unique tableau blanc interactif (TBI) qui se trouve dans la classe des CM1/CM2. Aujourd'hui il existe des vidéoprojecteurs interactifs beaucoup moins chers qu'un TBI, auxquels il faut ajouter un mur blanc, et qui conviendraient tout à fait à l'utilisation faite à l'école.
- Souhait des enseignants de la maternelle et de l'élémentaire, de mettre en place un jardinet sécurisé pour y faire des plantations, entre les 2 écoles.

- Revoir les portes battantes qui ne peuvent plus être fixées par des crochets
- Faire vérifier le portail de l'école qui ne s'enclenche plus de temps en temps
- Les toilettes des garçons sont systématiquement bouchées
- Des mares d'eau dans la cour au niveau du préau nouvellement goudronné
- Les parents font remarquer que les abords de l'école sont impraticables lorsqu'il pleut

L'école est pourvue de 2 boîtes aux lettres sur la porte :

- Une boîte pour l'école
- Une boîte pour les représentants des parents

Lors du précédent conseil d'école, il avait été demandé de sécuriser les fenêtres de l'étage. La seule chose qui peut être faite est de condamner l'ouverture des fenêtres, ce que personne ne souhaite.

Ce point devra être abordé lors du conseil des délégués de classe dans le but de sensibiliser les enfants au risque de chute.

## Projets d'école

- ➔ Le projet « Ecole et cinéma » est reconduit pour 1 an.  
Chaque classe verra 3 films.  
Première sortie prévue le 03 Décembre au Centre Culturel des 26 Couleurs à Ponthierry :  
« Aventures » pour le cycle 2, et « Le Burlesque » pour le cycle 3.
- ➔ Ronde pedestre pour les classes de CE1 et CE2 à Fontainebleau. Ce projet est à but sportif et culturel (du 11 au 13 juin 2014).
- ➔ Permis piéton pour les CE2.  
Projet en accord avec la gendarmerie de Cély en Bière. Le Major de la Gendarmerie vient faire passer le permis. Un diplôme est remis aux élèves ayant validé le permis.
- ➔ Une intervention secourisme sera proposée aux CM2 dans le cadre de la validation des 1ers secours qui est à faire en fin de cycle 3. Un pompier interviendra au 3<sup>e</sup> trimestre et des mini mallettes avec mannequin gonflable seront mises à disposition.
- ➔ Rencontres sportives et cross
- ➔ Cross du collège pour les CM2 : Les enfants se sont bien investis et sont contents de cette sortie, malgré une blessure. Rencontre utile pour l'intégration au collège.
- ➔ Piscine : fait partie des disciplines obligatoires aux cycles 2 et 3, et est ponctuée par un test en fin de cycle 3.
  - CM1/CM2 jusqu'à novembre 2013
  - CM2 jusqu'à décembre 2013
  - CM1 à partir de janvier 2014
  - CP/CE1 jusqu'à fin mai 2014
 Les enfants restent 35 minutes dans l'eau.
- ➔ 11 Novembre : 34 enfants étaient présents dont quelques collégiens. Il a été noté une très bonne lecture des enfants.
- ➔ Téléthon le 06 décembre : sensibilisation aux maladies génétiques la semaine qui précède. Participation de l'école en hors temps scolaire (16h30- 18h)
- ➔ Fête de Noël le 10 Décembre (salle polyvalente) : Chorale et marché de Noël
- ➔ CM2 : Sortie en mai au musée de la Grande Guerre à Meaux. Sortie financée en partie ou totalement par les « Anciens combattants »

- ➔ CM1/CM2 :
  - Projet blog
  - Projet autour de la presse avec un intervenant presse
  - Projet découverte des métiers avec une présentation à faire par les parents qui le souhaitent
- ➔ CM2 : Projet découverte des métiers avec l'intervention prochaine d'un parent qui a participé à l'aide humanitaire au Vietnam
- ➔ CM2 et CM1 : Visite de la Galerie de l'Evolution au Jardin des Plantes (Paris)
- ➔ CM1 : Sortie sur Provins avec visite guidée et fabrication d'une maquette d'ogive (à prévoir avec une autre école pour partager les frais)
- ➔ Tous les CE2 : Visite de la grotte d'Arcy dans l'Yonne (à prévoir avec une autre école pour partager les frais)
- ➔ CE1 :
  - Randonnée culturelle sur Provins avec la participation de différents départements
  - Projet Ecole d'autrefois
  - CP et CE1 : Projet Contes – travail sur la lecture et l'écriture d'un conte
  - Sortie au château de Breteuil avec intervention d'une conteuse
  - Merci aux parents qui ont participé à la vente de gâteaux qui a rapporté 200€

## **USEP et l'association de l'école**

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré : de la maternelle au CM2). L'USEP met en place de nombreuses rencontres inter écoles, sur les temps scolaire et péri-scolaire.

L'affiliation à l'USEP, en début d'année, permet de faire des rencontres sportives sans avoir à payer les transports. Elle comprend également une assurance pour ces sorties, pour l'ensemble de l'école. Il est donc important d'y souscrire (l'affiliation d'un enfant coûte 5 euros 40).

L'association « les Tilleuls » est étroitement liée avec l'USEP, dans la mesure où c'est l'association qui finance l'adhésion de chaque élève membre à l'USEP.

Elle sert également à financer les différentes sorties et projets de classe.

Par exemple le projet « Ecole et Cinéma » est financé par l'association. Chaque bus revient à 200€, multiplié par 4 pour l'école au complet, et par 3 sorties, elle finance donc 2 400€ de bus rien que pour emmener les enfants de Perthes à St Fargeau-Ponthierry.

Cette année le bureau de l'association a totalement changé. La passation s'est faite dans de très bonnes conditions.

Néanmoins, il serait souhaitable, pour les manifestations hors temps scolaire (loto des enfants, boom galette...), qu'une association de parents soit créée. Merci pour tous les enfants.

## **APC**

« *Activités pédagogiques complémentaires* »

Les APC remplacent l'aide personnalisée.

Elles auront lieu lors de la pause méridienne, de 11h30 à 12h, à raison de 36 heures par an.

Les parents des élèves inscrits aux APC seront prévenus et doivent donner leur autorisation.

Les APC proposent beaucoup plus de souplesse. Elles visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité comme les jeux d'échec, théâtre ...

## ***Rythmes scolaires***

Une réunion a eu lieu le samedi 9 novembre entre la Mairie et les représentants des parents d'élèves de la maternelle et de l'élémentaire.

Les parents ont, à l'unanimité, suivi Mr le Maire pour que soit envoyé un courrier à l'inspection académique et au ministère, demandant que le décret sur les rythmes scolaires ne soit pas appliqué sur Perthes. Ce courrier devrait être validé fin novembre par le conseil municipal.

La volonté de l'ensemble des maires de la Communauté de Communes est de mettre en place une motion de censure de cette réforme.

De leur côté, les parents souhaitent également faire signer une pétition à l'ensemble des parents d'élèves afin d'appuyer cette décision.

Il est rappelé que le projet d'organisation des nouveaux rythmes scolaires est à renvoyer à l'Inspection Académique avant le 10 décembre 2013.

## ***Cantine et garderie***

La cantine fonctionne en 4 services :

- 11h30 : les petits de maternelle
- 12h10 : les enfants en APC et la maternelle
- 2 services pour l'école élémentaire

Les parents qui souhaitent faire part de problèmes rencontrés à la cantine (repas froids, menus, encadrants...) doivent remonter le problème à la mairie.

Garderie : les enfants s'ennuient.

Une réflexion devrait être faite sur la mise en place d'un temps d'étude le soir, temps de travail encadrés par des enseignants de l'école.

## ***Dates des prochains conseils d'école***

- Mardi 11 mars 2014
- Mardi 3 juin 2014

**La rédactrice de séance**

E. LECLERCQ

**La directrice**

V. DROMIGNY